

Le premier avril deux mille vingt-cinq à 18h, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoquée, s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame VANDAELE Carine.

Etaients présents : MM. VANDAELE Carine ; MARCHE Agnès ; DESCHAMPS Isabelle ; DAL MORO Stéphane ; WARNIER LECOMTE Véronique ; BOUSSEMART Marie ; MARCQ Francis ; FAUVERGUE Andrée ; GALAND Rolande ; PELISSIER Monique ; ACOU William ;

Procurations : NEANT

Secrétaire de séance : MME MARCHE Agnès.

1425-1 - Délibération de la Commission Administrative du C.C.A.S. donnant la délégation au Président.
Délibération adoptée à l'unanimité.

1425-2 - Admission de créances en non-valeur
Délibération adoptée à l'unanimité.

1425-3 - Règlement du sinistre bris de glace salle Henri Bernard
Délibération adoptée à l'unanimité.

1425-4 - Débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2025
Délibération adoptée à l'unanimité.

1425-5 - Organisation du voyage des aînés
Délibération adoptée à l'unanimité.

1425-6 - Organisation du repas des aînés
Délibération adoptée à l'unanimité.

1425-7 - Distribution des colis aux aînés
Délibération adoptée à l'unanimité.

Liste affichée à l'extérieur de la mairie et publiée sur le site internet le 3 avril 2025.

Le Président,


Carine VANDAELE

